



LES FORMATIONS TREMPLINS



Vous souhaitez réactiver ou compléter vos connaissances pour :

- ↳ *être plus à l'aise dans votre quotidien professionnel,*
- ↳ *développer des compétences rédactionnelles en lien avec les écrits professionnels,*
- ↳ *vous engager dans un projet de préparation concours ou examen.*

Le parcours individualisé des formations tremplin vous permet de

Développer vos compétences en rédaction, expression écrite et orale.



Développer vos capacités de raisonnement pour résoudre divers problèmes de la vie quotidienne.



Développer votre capacité d'organisation et votre autonomie d'apprentissage.

ETAPE 1 : LE POINT SUR LE PROJET

Définir son projet professionnel

1. Bien définir son projet avec sa collectivité

- si l'objectif est de préparer un concours ou un examen professionnel ⇒ **s'inscrire à la préparation concours ou examen professionnel envisagée avant les dates butoir d'inscription (selon les préparations, le 15 février ou 15 octobre de l'année en cours)**.

- si le projet est de remettre à niveau ses connaissances sans objectif concours ou examen à court terme:

⇒ **s'inscrire en formation tremplin, entrées directes avant les dates butoir d'inscription (selon les préparations, le 15 février ou 15 octobre de l'année en cours)**.

2. Faire valider son projet par sa collectivité

► ***Un projet clair et précis permet d'être inscrit sur le bon dispositif : soit une préparation concours ou examen, soit une formation tremplin en accès directe.***

Déterminer la formation tremplin

Il est conseillé de choisir la formation tremplin en fonction de son cadre d'emploi.

TREMLIN (niveau V)* -- Actions destinées aux cadres d'emploi de catégorie C

Les fondamentaux de la langue écrite et orale 5 à 10 jours	OU/ET	Résolution de problèmes de nature mathématique 7 jours
---	-------	---

TREMLIN : Perfectionnement en communication écrite (niveau IV)* - Actions destinées aux cadres d'emploi de catégorie B

Développer ses compétences en rédaction, synthèse et analyse 7 à 10 jours
--

TREMLIN : Maîtrise de la communication écrite (niveau III)*- Actions destinées aux cadres d'emploi de catégorie A

Développer ses compétences en rédaction, synthèse et argumentation De 4 à 6 jours
--

TREMLIN Français Langue Etrangère : Action destinée aux agents dont la langue maternelle n'est pas le français (toutes catégories)

Renforcer ses compétences en langue française écrite et orale 10 jours

* Références Education nationale : II= niveau licence/master ; III=Bac+ 2 ; IV=Bac ; V=3^{ème}/CAP/BEP. Il s'agit d'une référence indicative de niveau.

S'auto évaluer

Des tests d'auto-évaluation par catégorie A, B ou C sont proposés en ligne sur le site internet du CNFPT. Ils sont à réaliser en autonomie.

Les résultats peuvent vous aider à choisir la formation tremplin. Ils vous appartiennent et ne vous seront pas demandés lors de votre inscription en formation.

www.cnfpt.fr

Rubrique « se former »

► ***Si vous n'avez pas accès à un ordinateur connecté sur internet, nous vous invitons à vous rapprocher de votre collectivité.***

ETAPE 2 : L'INSCRIPTION AU CNFPT

S'inscrire en formation tremplin

- Inscription en ligne sur la plateforme leL (<https://inscription.cnfpt.fr>) avant le 15 février ou le 15 octobre de l'année en cours, validée par votre collectivité.

Passer les tests d'orientation

Vous serez convoqué(e) pour réaliser un test en temps limité. La participation à ce test est obligatoire.
Les résultats permettront au CNFPT de vous orienter sur le dispositif tremplin le mieux adapté à vos besoins.

Tremplin souhaité	Test catégorie	Orientations possibles	
		Les résultats du test sont satisfaisants	Les résultats du test sont inférieurs au niveau requis
Tremplin C	C	=	-
		J'intègre la formation tremplin C	Le CNFPT me propose d'intégrer la formation « compétences de bases pour améliorer la vie professionnelle »
Tremplin B	B	=	-
		J'intègre la formation tremplin B	Le CNFPT m'incite à prendre contact avec mon employeur pour revoir mon parcours
Tremplin A	A	=	-
		J'intègre la formation tremplin A	Le CNFPT m'incite à prendre contact avec mon employeur pour revoir mon parcours
Tremplin Français Langue Etrangère	A, B, C	Test de positionnement écrit et oral permettant de proposer à l'agent un programme de formation individualisé avec des compétences linguistiques personnalisées à cibler	

ETAPE 3 : LA FORMATION

Confirmer son parcours

Votre collectivité doit transmettre son accord pour votre entrée dans l'action de formation.

Validation de la formation

La formation est validée après évaluation de vos capacités.

La validation de la formation tremplin permet dans un délai de 24 mois d'intégrer une préparation de même catégorie sans avoir à repasser les tests d'orientation, à condition de s'inscrire en préparation concours ou examen dans les délais réglementaires (2 dates butoir d'inscription le 15/02 ou le 15/10 de chaque année)

► LES LIEUX DES FORMATIONS

Angers, Nantes, Le Mans, La Roche-sur-Yon, Laval.....
(choix des sites en fonction de l'origine géographique des effectifs)inscrits)

FORMATIONS TREMPLINS - LES OBJECTIFS DE FORMATION

	Durée	Objectifs de formation
TREMPLIN C (niveau V)*		
Tremplin « Maîtrise de la langue écrite et orale »	5 à 10 jours	<p>Renforcer ses connaissances en français</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lecture et compréhension de l'écrit 2. Vocabulaire, orthographe et expression écrite 3. Grammaire, conjugaison 4. Compréhension et expression orale
Tremplin « Résolution de problèmes de nature mathématique »	7 jours	<p>Renforcer ses connaissances en mathématiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Numération et opérations 2. Proportionnalité et pourcentage 3. Fractions et échelles 4. Unités de mesure et conversion 5. Repères dans le plan, l'espace 6. Repères dans le temps et les plannings 7. Moyennes et intervalles 8. Tableaux et graphiques
TREMPLIN (niveau IV)*		
Tremplin « Perfectionnement en communication écrite »	7 à 10 jours	<p>Développer ses compétences en rédaction, synthèse et analyse</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer ses techniques de rédaction : écrire avec correction, clarté, précision et concision. 2. Développer ses compétences en synthèse et analyse 3. Expression orale : savoir se faire comprendre, (se) présenter... 4. Lecture et compréhension : lecture analytique, rapide 5. Ateliers de raisonnement logique : structurer sa pensée
TREMPLIN (niveau III)*		
Tremplin « Maîtrise de la communication écrite »	4 à 6 jours	<p>Développer ses compétences en rédaction, synthèse et argumentation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ecrire avec clarté, précision et concision. 2. Synthétiser et hiérarchiser l'information essentielle 3. Construire finement un discours argumentatif 4. Développer son esprit critique et appréhender les débats contemporains
TREMPLIN Français Langue Etrangère		
Tremplin Français Langue Etrangère	10 jours	<p>Améliorer ses connaissances et compétences en communication écrite et orale du français</p> <p>Public concerné : agents dont la langue française n'est pas la langue maternelle.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La communication orale : <ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de messages (les questions, les messages d'informations, les consignes, la conversation...) être en capacité d'écouter, de traiter, de mémoriser, de comprendre. • La structuration, la construction de messages à l'oral : être en capacité de reformuler, transmettre, émettre, expliquer, argumenter, adapter son expression (registre, lexique) à différentes situations de communication en fonction des interlocuteurs (collègues, usagers, responsables...) 2. La communication écrite : <ul style="list-style-type: none"> • Les codes de l'écrit, les fonctions de l'écrit, • Le vocabulaire usuel et spécifique, la ponctuation, la syntaxe, l'orthographe et la grammaire d'usage. • Les écrits professionnels, les relations socioprofessionnelles en France

*Références Education nationale : II= niveau licence/master ; III=Bac + 2 ; IV=Bac ; V=3^{ème}/CAP/BEP.
Il s'agit d'une référence indicative de niveau

EN RESUME

- Je définis mon projet avec ma collectivité
- Je détermine la formation tremplin la mieux adaptée
- Je peux m'évaluer avec les outils d'autoévaluation
- J'obtiens l'accord préalable de ma collectivité

Je m'inscris auprès du CNFPT

Je passe les tests d'orientation sur table

Mes résultats sont satisfaisants

Mes résultats ne sont pas satisfaisants

J'intègre la formation tremplin souhaitée

Je suis incité, en accord avec mon employeur, à suivre un autre parcours

Je valide la formation tremplin

Pour plus d'informations, contactez :

L'unité pédagogique préparation concours et examens professionnels

Clair Chevalier
Responsable du dispositif

Myriam De Miranda
Coordinatrice du dispositif

Tel : 02.41.77.37.63
myriam.demiranda@cnfpt.fr

Retrouvez les formations programmées par la délégation sur le site internet
(calendriers, contenus, durées et contacts)

www.cnfpt.fr